

REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL - ERGONOMIE

Public cible	Encadrants d'exploitation, Agent(es) de propreté
Prérequis	-
Durée	1 jour en présentiel
Horaires	8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Objectifs	Identifier les risques professionnels liés aux activités de nettoyage. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail en milieu professionnel. Utiliser correctement les produits et matériels de nettoyage. Adopter des postures de travail ergonomiques pour prévenir les TMS.
Validation de la formation	Une attestation de participation sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les bases légales de la santé et de la sécurité au travail. • Définition des risques usuels liés au secteur de la propreté • Pictogrammes de sécurité (système SGH) • Analyse des fiches de sécurité (FDS) • Utilisation des EPI et des EPC • Bonnes pratiques liées au stockage et à l'utilisation des produits • Règles d'hygiènes et de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ○ Lavage des mains et protocoles ○ Tenues professionnelles ○ Prévention des contaminations croisées • Analyser les statistiques des TMS et leurs conséquences. • Connaitre le corps humain : La colonne vertébrale. • Déterminer les postures du corps au travail • Analyser les postures • Définir les principes de l'ergonomie • Ergonomie dans la planification du travail
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques, activités et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.

Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>
--------------------	---